

RECRUTEMENT D'UN.E PROFESSEUR.E DE CHANT

Le CNSMD de Lyon organise un concours pour le recrutement d'un ou une professeur(e) de chant, à temps complet, 12 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} janvier 2027.

Le ou la professeur (e) sera responsable d'une classe de chant (8 étudiants – étudiantes recrutés par voie de concours) au sein de la délégation Voix et direction de chœur du pôle Interprétation. Les études se déroulent en 3 cycles supérieurs selon le principe du LMD. La mission est susceptible d'évoluer en fonction du projet de l'établissement.

Profil :

- Capacité à justifier d'une activité d'enseignement d'au moins trois années ou d'une carrière nationale ou internationale reconnue dans la discipline
- Grandes aptitudes pédagogiques
- Sens des relations humaines et du travail en équipe, sens de l'organisation et réactivité ;
- Maîtrise de l'usage des outils informatiques et numériques ;
- Maîtrise de l'anglais et capacité à dispenser son enseignement dans cette langue.
- Adhésion aux valeurs de la charte pédagogique en vigueur dans l'établissement
- Titulaire de titres ou de diplômes de l'enseignement supérieur en lien avec le poste et délivrés par les institutions françaises ou étrangères habilitées

Les objectifs pédagogiques sont déclinés dans les fiches cursus des diplômes visés et s'appuient sur :

- le référentiel de connaissances et de compétences du DNSPM (cf. annexes de l'arrêté du 27 novembre 2022 relatif au diplôme national supérieur professionnel de musicien publiées dans le bulletin officiel du ministère de la culture n°332) et la fiche RNCP 37687 consultable sur <https://www.francecompetences.fr>,
- le référentiel de connaissance et de compétences des diplômes de 2^{ème} cycle supérieur musique du CNSMD de Lyon (diplômes conférant grade de master) : <https://cnsmd-lyon.fr/formations-musique/master-chant-lyrique/>

Le contenu de l'enseignement comporte :

- Les cours hebdomadaires de chant en 1^{er} cycle (DNSPM), en 2^e cycle (master) et le suivi des étudiant·es de 3^e cycle (doctorat) permettant aux étudiant·es de préparer leur insertion professionnelle au meilleur niveau.
- L'organisation du travail des étudiant·es en concertation avec le ou la professeur.e chef·fe de chant.
- La conception du projet pédagogique et d'ouverture de la classe (programmes d'études, concerts, classes de maître, invitations, séminaires, etc...) et l'organisation du travail des étudiant·es en coordination avec l'équipe enseignante.
- Le contrôle continu des étudiant·es lors de chacun des semestres.
- Le choix du répertoire des programmes des concours d'entrée,



- La définition des programmes des évaluations intermédiaires et finales des disciplines qu'ils enseignent et la participation à l'évaluation et à l'orientation de leurs étudiants.
- La participation à des réunions pédagogiques et à des réunions de coordination avec l'équipe pédagogique et administrative.
- La répartition des étudiants dans les différentes productions internes et externes ainsi que la préparation et le suivi de celles-ci.
- Le suivi des mémoires de master en lien avec les autres enseignants concernés.
- L'accompagnement des étudiants dans les dispositifs de production propres au CNSMDL et avec ses partenaires.
- Le suivi des activités de la classe en transversalité avec les autres pôles, en lien avec les services de la communication, des productions pédagogiques, des relations internationales, de la régie, et des partenaires extérieurs.
- Le suivi pédagogique de chaque étudiant en lien avec le service des études et le responsable de pôle.
- La participation aux concours d'entrée de la discipline ou du cursus dans lequel ils enseignent ;
- La contribution au projet de l'établissement. La participation aux réflexions de l'établissement sur l'évolution de ses missions et sa vision de l'artiste dans la société.
- La connaissance des évolutions pédagogiques et institutionnelles, et la participation active à celles-ci dans les groupes de réflexion du CNSMDL.

L'ensemble de ces activités se déroule en étroite concertation avec le responsable du pôle Interprétation, le responsable délégué à la Voix et la direction de chœur, le ou la professeur.e chef(fe) de chant de la classe, l'équipe pédagogique de la délégation et la direction.

Admissibilité : La commission de recrutement procèdera à une sélection sur dossier constitué d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae détaillé.

Le poste à pourvoir est à temps complet : les candidats doivent s'assurer préalablement à leur candidature, qu'en cas de cumul d'activité, ils seront en règle avec les règles de cumul d'emploi et d'activité en vigueur, et qu'ils pourront assurer le service dans sa globalité, à savoir assurer les heures d'enseignement en face à face et les services attendus tels que décrits dans la fiche de poste et l'arrêté du 22 juillet 2025 relatif aux Conservatoires nationaux supérieurs de Paris et de Lyon. Arrêté du 22 juillet 2025

Les conditions de rémunération sont les suivantes : Rémunération conforme à la grille des enseignants votée en conseil d'administration du 30 mai 2025 – L'indice plancher de la grille est l'indice majoré 478 - La rémunération des agents publics contractuels est fixée par l'autorité compétente en tenant compte des fonctions exercées, de la qualification requise pour leur exercice et de l'expérience de ces agents.

Date limite d'envoi des dossiers de candidature :

le 6 février 2026 inclus à : recrutement.enseignant@cnsmd-lyon.fr

Admission :

Rédaction par le candidat d'une note d'environ quatre pages synthétisant son projet pédagogique en relation avec le projet d'établissement du CNSMDL et les compétences attendues décrites par les référentiels d'activités et de compétences des DNSPM et Master :

Date limite d'envoi de la note : le 4 mars 2026 inclus

Concours : Le mercredi 25 mars et le jeudi 26 mars 2026



- Épreuve pédagogique : Un cours à donner à des étudiant·es de niveaux différents dans la discipline, d'une durée de 45 minutes maximum. Ce cours portera sur des œuvres de styles et répertoires variés.
- Un entretien avec le jury de 15 minutes environ

Contact pour tout renseignement : recrutement.enseignant@cnsmd-lyon.fr